

## Aide à la pratique d'une activité sportive pour les seniors

<b>Objectif de l'aide</b>	Permettre aux seniors de pratiquer une activité sportive et ainsi de prévenir la perte d'autonomie								
<b>Public</b>	Seniors de 60 ans et plus								
<b>Forme de l'aide</b>	Prise en charge financière d'une partie du montant de l'inscription annuelle auprès d'une section du Sporting Club de Beaucouzé								
<b>Conditions de ressources</b>	<p>L'aide est basée sur le Quotient Familial CAF et la prise en charge se fait ainsi :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">QF ≤ 350</td> <td style="text-align: center;">90 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">QF &gt; 350 et ≤ 450</td> <td style="text-align: center;">75 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">QF &gt; 450 et ≤ 600</td> <td style="text-align: center;">50 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">QF &gt; 600 et ≤ 750</td> <td style="text-align: center;">30 %</td> </tr> </table>	QF ≤ 350	90 %	QF > 350 et ≤ 450	75 %	QF > 450 et ≤ 600	50 %	QF > 600 et ≤ 750	30 %
QF ≤ 350	90 %								
QF > 350 et ≤ 450	75 %								
QF > 450 et ≤ 600	50 %								
QF > 600 et ≤ 750	30 %								
<b>Procédure de demande</b>	La demande est à faire auprès du CCAS Etude de la situation lors d'un rendez-vous à l'aide des documents demandés								
<b>Montant</b>	Cette aide est accordée pour une activité par an								
<b>Mise en œuvre de l'aide</b>	<p>Le bénéficiaire reçoit une attestation de prise en charge qu'il remet au club sportif.</p> <p>L'aide est versée directement à la structure.</p>								